



**MAIRIE  
DE LA TRINITÉ  
06340**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 33  
Présents : 24  
Votants : 33

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 6 février

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, salle du conseil municipal  
sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :  
Envoyée le vendredi 24 janvier 2025

**OBJET : DELIBERATION N°5 - Budget primitif de la Ville 2025**

M. Ladislas Polski  
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy  
M. Didier David  
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex  
M. Stéphane Poulet  
Mme Isabelle Depagneux-Segaud  
M. Jean-Paul Genieys  
Mme Chantal Carrié  
M. Alain Brunetti  
Mme Marie-Pierre Parini  
M. Jacques Bisch  
M. Charlie Ferrero  
Mme Noëlle Dyot-Gerardin  
M. Maurice Bernardi  
Mme Fabienne Bermond  
Mme Sophie Bournot  
Mme Marion Troyat  
M. Fabien Bonnafoux  
M. Jean-Marie Fort  
Mme Isabelle Martello  
M. Didier Razafindralambo  
Mme Annick Meynard  
Mme Virginie Escalier  
M. Guy Ferrandez

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

M. Alain Junguené représenté par Mme Isabelle Depagneux-Segaud  
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Stéphane Poulet  
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero  
M. Christophe Bosio représenté par M. Didier David  
M. Gilles Ugolini représenté par Mme Chantal Carrié  
M. Laurent Portelli représenté par Mme Marie-Pierre Parini  
Mme Sabrina Missud-Guillet représentée par Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy  
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex  
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Fabien Bonnafoux

**ABSENT(E)S :**

**Secrétaire de séance :** M. Fabien Bonnafoux

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 006-210601498-20250211-BPVILLE2025-BF

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 février 2025

N°5

Rapporteur : M. Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Service : Ressources et administration générale  
Service des finances et de la commande publique

Objet : Budget Primitif de la Ville 2025

Domaine : 7 – Finances locales - 7.1 – Décisions budgétaires

---

Mes chers collègues,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°1 du 12 décembre 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025 et de la production du rapport d'orientation budgétaire 2025,

**VU** la délibération du 6 février 2025 approuvant le Compte Financier Unique 2024,

**VU** la délibération du 6 février 2025 d'affectation du résultat 2024,

**Considérant** que la ville consolide son équilibre budgétaire en 2025. Il est notamment prévu un virement à la section d'investissement de 3 millions d'euros,

**Considérant** que la politique publique d'investissement ambitieuse permet de rénover le patrimoine communal, de réaliser des économies d'énergie, de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air à La Trinité et de faire des économies budgétaires,

**Considérant** la victoire de la Commune au Conseil Constitutionnel afin de rétablir la justice fiscale en faveur des Trinitaires,

**Considérant** la stricte maîtrise budgétaire des charges de personnel qui s'établissent à plus de 3% en dessous du budget prévisionnel,

**Considérant** la stricte maîtrise des charges de gestion qui s'établissent à 17% en dessous du budget prévisionnel,

**Considérant** la reprise en gestion directe des service enfance, sport, jeunesse, petite enfance, portage de repas qui consolident la souveraineté communale.

**Considérant** la prévision à l'identique du budget des ressources humaines entre 2024 et 2025,

**Considérant** la prévision à l'identique du budget des charges à caractère général entre 2024 et 2025,

**Considérant** la nécessité de soutenir l'effort d'investissement communal en faveur des écoles, de la crèche, de La Stella, du cimetière et de l'amélioration du cadre de vie pour les Trinitaires,

**Considérant** l'obligation de procéder à l'approbation du budget primitif avant le 15 avril 2025,

**Considérant** que la présentation du budget primitif 2025 peut se résumer comme suit :

Chapitre		BP 2025
R F 002	Résultat de fonctionnement reporté	3 007 655,67
R F 013	Atténuations de charges	40 000,00
R F 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	448 000,00
R F 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 585 909,56
R F 73	Impôts et taxes	2 905 088,00
R F 731	Fiscalité locale	10 709 900,00
R F 74	Dotations et participations	2 947 485,27
R F 75	Autres produits de gestion courante	330 000,00
R F 76	Produits financiers	248 261,50
R F 77	Produits spécifiques	0,00
R F 78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 000,00
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>22 225 300,00</b>
D F 011	Charges à caractère général	3 087 972,17
D F 012	Charges de personnel et frais assimilés	12 245 000,00
D F 014	Atténuations de produits	185 000,00
D F 023	Virement à la section d'investissement	3 000 000,00
D F 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	756 466,67
D F 65	Autres charges de gestion courante	2 295 861,16
D F 66	Charges financières	635 000,00
D F 67	Charges spécifiques	8 000,00
D F 68	Dotations aux provisions et dépréciations	12 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>22 225 300,00</b>

Chapitre		BP 2025
R I 021	Virement de la section de fonctionnement	3 000 000,00
R I 024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00
R I 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	756 466,67
R I 041	Opérations patrimoniales	500 000,00
R I 10	Dotations, fonds divers et réserves	261 983,55
R I 13	Subventions d'investissement	3 262 214,78
R I 16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00
R I 27	Autres immobilisations financières	253 335,00
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>13 134 000,00</b>
D I 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	256 165,61
D I 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	448 000,00
D I 041	Opérations patrimoniales	500 000,00
D I 16	Emprunts et dettes assimilées	1 610 000,00
D I 20	Immobilisations incorporelles	324 347,41

D	I	204	Subventions d'équipement versées	50 000,00
D	I	21	Immobilisations corporelles	2 071 486,98
D	I	23	Immobilisations en cours	7 874 000,00
<b>Dépenses d'investissement</b>				<b>13 134 000,00</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **Adopte** le Budget Primitif de la Ville 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

**Fabien BONNAFOUX,**

**Ladislav POLSKI,**

**Secrétaire de séance**



**Maire de La Trinité**

Vote du Conseil :

**Pour : 27**

**Contre : 6**

**Abstention : 0**

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 006-210601498-20250211-BPVILLE2025-BF